

Consultation des acteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments sur leur confiance en l'avenir

Présenté à la :

Direction recherches et politiques agricoles
Union des producteurs agricoles

Renaud Sanscartier
Août 2023

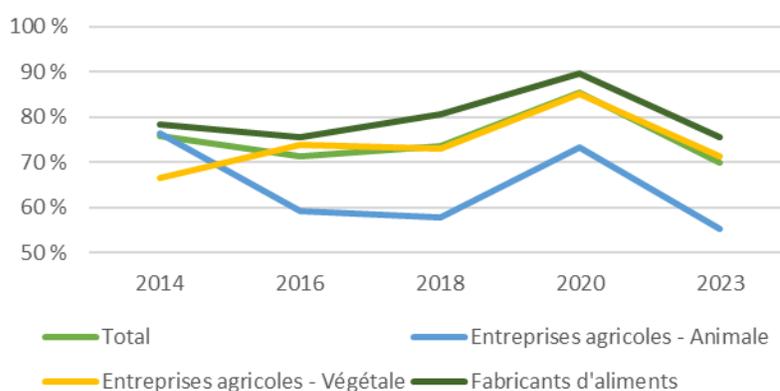
Faits saillants

Ce rapport présente les résultats d'un sondage réalisé auprès de 400 chefs d'entreprises (200 entreprises agricoles et 200 entreprises du secteur de la fabrication des aliments) afin de mesurer leur niveau de confiance face à l'évolution de l'économie au cours des trois prochaines années. Faisant suite à des enquêtes similaires réalisées en 2014, 2016, 2018 et 2020, ce sondage a été réalisé durant les mois de mai et juin 2023, une période marquée par un contexte économique particulièrement difficile pour le secteur agricole, notamment en raison de l'augmentation du coût des intrants et d'une hausse rapide des taux d'intérêt.

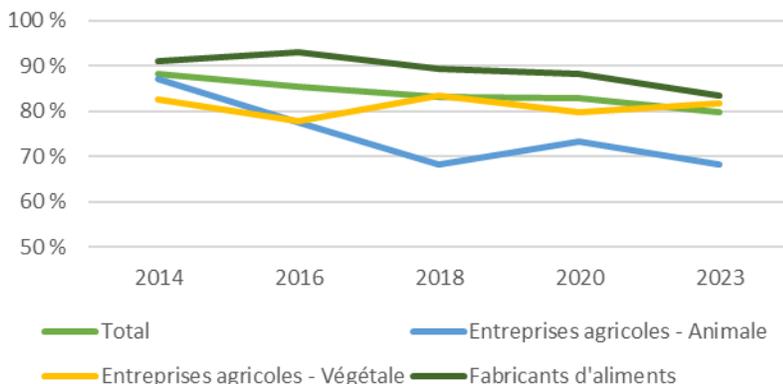
Constat #1 : une confiance en forte diminution pour presque tous les répondants.

La part des répondants ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire est passée de 85 % à 70 % depuis 2020 (65 % des producteurs agricoles et 76 % des fabricants d'aliments). Il s'agit du niveau le plus faible depuis la première itération de ce sondage en 2014 pour toutes les catégories de répondants, à l'exception des entreprises agricoles spécialisées en production végétale.

Part des répondants se disant très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années



Part des répondants qui sont très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années

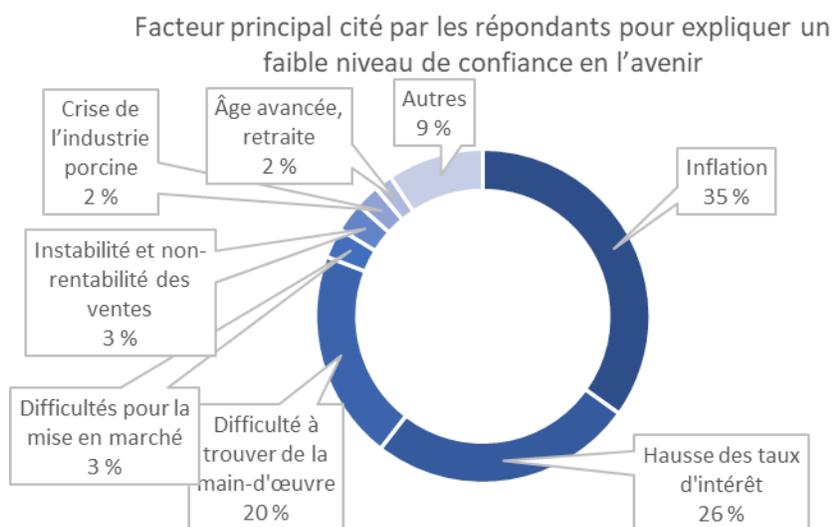


La confiance des répondants est également à la baisse face à l'évolution de leur entreprise, avec 80 % des répondants qui se disent très ou assez confiants, le plus faible niveau enregistré depuis les premières itérations de ce sondage. Parmi les sous-groupes, seuls les producteurs agricoles spécialisés en culture végétale affichent une légère hausse. Les éleveurs et les fabricants d'aliments ont, quant à eux, enregistré leurs niveaux de confiance le plus faibles jusqu'à maintenant.

Constat #2 : des niveaux de confiance qui sont durablement différents entre les sous-groupes.

Après cinq enquêtes réparties sur presque dix ans, il est possible de distinguer deux tendances qui s'appliquent autant pour l'évolution de l'économie agroalimentaire que celle des entreprises. D'une part, les fabricants d'aliments affichent généralement une confiance à l'égard de l'avenir plus élevée que les producteurs agricoles, et ce, depuis les premières itérations de ce sondage. D'autre part, depuis 2018, les producteurs agricoles spécialisés en culture végétale affichent une confiance plus élevée que les éleveurs.

Constat #3 : l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et des enjeux de main-d'œuvre comme facteurs expliquant un faible niveau de confiance.

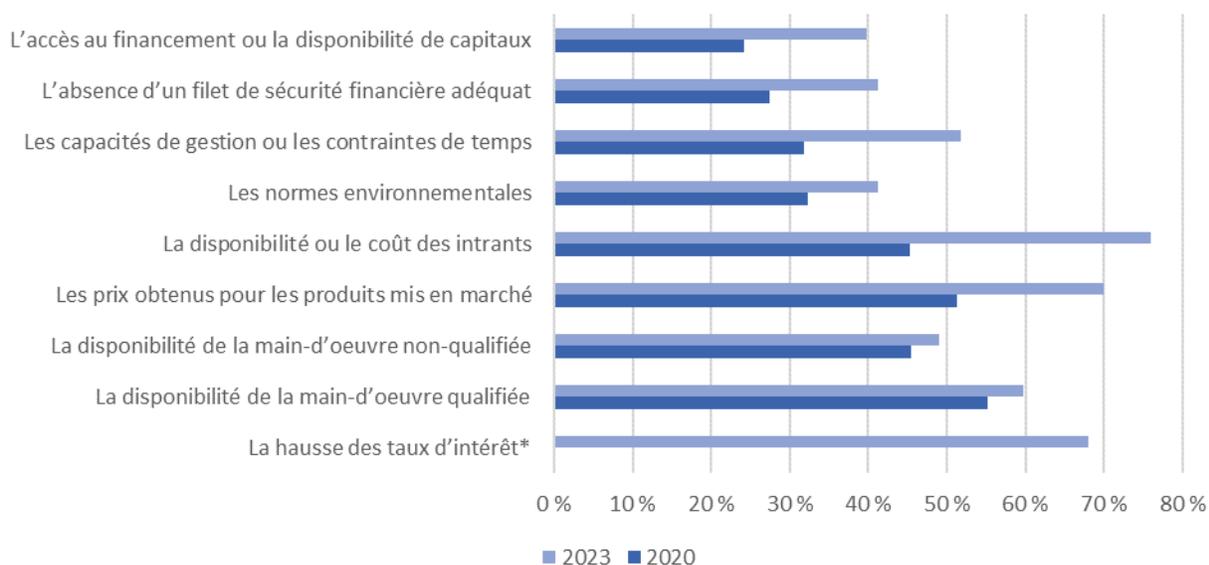


L'inflation, la hausse des taux d'intérêt et les difficultés entourant le recrutement de main-d'œuvre sont les principaux facteurs cités par les répondants pour expliquer un faible niveau de confiance (peu ou pas du tout confiant).

Constat #4 : les enjeux de nature financière comme principaux obstacles appréhendés par les entreprises agricoles et les fabricants d'aliments.

Bien que les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre demeurent des préoccupations importantes pour les entreprises agroalimentaires, ils sont maintenant déclassés par des enjeux affectant les finances des entreprises. Ainsi, la disponibilité ou le coût des intrants, les prix obtenus pour les produits mis en marché et la hausse des taux d'intérêt occupent les trois premières positions du classement des principaux obstacles appréhendés dans les prochaines années.

Part des répondants appréhendant certains obstacles, 2020 et 2023



*La hausse des taux d'intérêt ne faisait pas partie des obstacles mentionnés en 2020.

Table des matières

Faits saillants	iii
Introduction.....	1
Section 1. Perspectives d'avenir des entreprises	2
Confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire	2
Confiance à l'égard de l'évolution des entreprises agroalimentaires.....	3
Influence du commerce international.....	5
Perspectives en matière de revenus et de main-d'œuvre	7
Section 2. Priorités et obstacles attendus au cours des trois prochaines années	9
Priorités pour les trois prochaines années.....	9
Investissements envisagés au cours des trois prochaines années.....	10
Obstacles appréhendés au cours des trois prochaines années	10
Section 3. Enjeux rencontrés dans les dernières années	13
Difficultés rencontrées au cours des deux dernières années	13
Section 4. Interventions gouvernementales	15
Utilité des interventions gouvernementales pour le développement du secteur agroalimentaire québécois	15
Utilité des programmes d'aide financière pour le succès des entreprises agricoles.....	16
Priorité en matière d'aide gouvernementale.....	17
Conclusion	18
Bibliographie.....	19
Annexe 1. Profil des répondants	20
Annexe 2. Méthodologie	22
Annexe 3. Questionnaire.....	23

Liste des figures

Figure 1. Degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années.....	2
Figure 2. Part des répondants se disant très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années	3
Figure 3. Degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années.....	3
Figure 4. Part des répondants qui sont très ou assez confiants à l'égard de l'évolution de leur entreprise au cours des trois prochaines années	4

Figure 5. Facteur principal cité par les répondants pour expliquer un faible niveau de confiance en l'avenir	5
Figure 6. Influence des opportunités et des enjeux liés au commerce international sur le degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de leur entreprise	5
Figure 7. Type d'influence que le commerce international exerce sur le niveau de confiance des producteurs agricoles.....	6
Figure 8. Changement attendu par les répondants pour les revenus de leur entreprise au cours des trois prochaines années.....	7
Figure 9. Probabilités estimées par les répondants que leur entreprise rencontre des difficultés importantes en raison d'un manque de main-d'œuvre à un coût raisonnable au cours des trois prochaines années.....	8
Figure 10. Priorités* des répondants pour les trois prochaines années.....	9
Figure 11. Objectifs des investissements envisagés au cours des trois prochaines années	10
Figure 12. Obstacles appréhendés pour les trois prochaines années.....	11
Figure 13. Part des répondants appréhendant certains obstacles*, 2020 et 2023	12
Figure 14. Difficultés* rencontrées au cours des deux dernières années	13
Figure 15. Part des répondants ayant rencontré des problèmes de recrutement de main-d'œuvre dans la dernière année, 2018, 2020 et 2023.....	14
Figure 16. Interventions gouvernementales jugées utiles par les producteurs agricoles	15
Figure 17. Interventions gouvernementales jugées utiles par les fabricants d'aliments	16
Figure 18. Programmes d'aide financière jugés utiles par les producteurs agricoles*	16
Figure 19. Priorité devant être considérée en priorité par le gouvernement, selon les répondants du secteur agricole*	17
Figure 20. Productions principales des producteurs agricoles.....	20
Figure 21. Chiffre d'affaires des entreprises agricoles.....	21
Figure 22. Chiffre d'affaires des fabricants d'aliments sondés	21

Introduction

Depuis 2014, l'Union des producteurs agricoles réalise périodiquement un sondage auprès de chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments pour comprendre comment ceux-ci envisagent l'avenir, compte tenu de la conjoncture économique (ÉcoRessources, 2014; 2016; Coop Carbone, 2019; 2021). Ce coup de sonde vise à mesurer le degré de confiance des acteurs de l'agroalimentaire face à l'avenir économique et à identifier les principaux enjeux actuels en consultant les principaux concernés, c'est-à-dire les entrepreneurs du milieu.

La dernière mise à jour avait été réalisée à la fin 2020, une période marquée par la pandémie de COVID-19. Elle avait permis de faire les constats suivants :

- Le niveau de confiance des entreprises agricoles et des fabricants d'aliments à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire avait atteint un sommet, et se maintenait à un niveau élevé au sujet de l'évolution de leurs entreprises.
- Les difficultés liées à la disponibilité de la main-d'œuvre occupaient une place croissante dans les préoccupations des entrepreneurs sondés, particulièrement auprès des producteurs agricoles.
- Les prix obtenus pour les produits mis en marché représentaient l'enjeu touchant le plus grand nombre de producteurs agricoles, alors que les enjeux liés à la disponibilité ou au coût des intrants représentaient la seconde difficulté en importance.
- Parmi les producteurs agricoles, les éleveurs étaient beaucoup plus nombreux à identifier les questions de commerce international (notamment la concurrence étrangère) comme un obstacle au succès de leurs entreprises. À l'inverse, les producteurs spécialisés en production végétale avaient plutôt tendance à percevoir le commerce international comme exerçant une influence positive pour leur entreprise.

Ce rapport présente la plus récente mise à jour de cet exercice, réalisée durant les mois de mai et juin 2023. Selon plusieurs intervenants, le contexte économique est particulièrement difficile pour le secteur agricole à ce moment, en raison notamment d'une augmentation du coût des intrants supérieure à l'inflation et d'une hausse rapide des taux d'intérêt (UPA, 2023). Une crise sans précédent dans le secteur porcin (à la suite des décisions d'Olymel de réduire ses achats de porcs de plus d'un million de têtes et de fermer l'un de ses quatre abattoirs) assombrissait également les perspectives agricoles au moment de réaliser le sondage (Ménard, 2023; FAC, 2023). Le lecteur doit garder en tête le contexte particulier dans lequel l'étude a été menée.

Au total, 400 chefs d'entreprise représentant 200 entreprises agricoles et 200 fabricants d'aliments ont répondu au sondage. Les résultats sont présentés dans les prochaines sections. Pour leur part, les annexes 1, 2 et 3 présentent le profil des répondants, la méthodologie utilisée pour la consultation et le questionnaire d'entrevue.

Section 1. Perspectives d'avenir des entreprises

Confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire

Dans l'ensemble, 70 % des chefs d'entreprises sondés au cours des mois de mai et juin 2023 (voir Annexe 2 – Méthodologie) ont affirmé avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années. Plus en détail, 15 % des répondants se disent très confiants, et 56 % se disent assez confiants. Du côté des producteurs agricoles, 15 % se disent très confiants et 50 % se disent assez confiants (pour un total de 65 %), alors que chez les fabricants d'aliments, 15 % se disent très confiants et 61 % se disent assez confiants (pour un total de 76 %) (Figure 1).

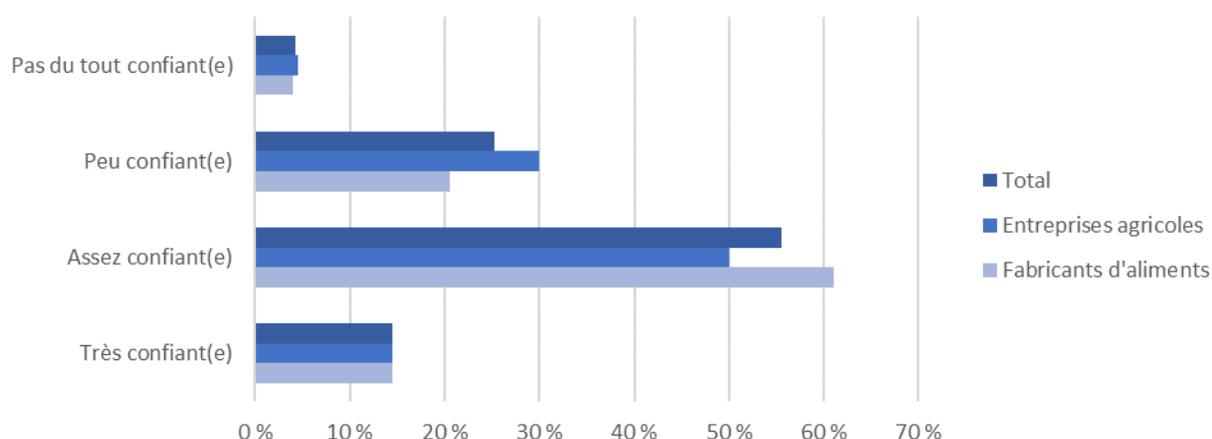


FIGURE 1. DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Parmi les entreprises agricoles, celles ayant comme production principale une culture végétale sont proportionnellement plus nombreuses à avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années (71 %, contre 55 % pour les entreprises d'élevage).

Les niveaux de confiance enregistrés sont en baisse pour toutes les catégories de répondants par rapport à la dernière mise à jour de ce sondage, réalisé vers la fin de l'année 2020. La part des répondants (toutes catégories confondues) ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire est ainsi passée de 85 % à 70 % sur une période d'environ 30 mois. Des diminutions similaires sont enregistrées pour toutes les catégories d'entreprise (Figure 2).

Il s'agit en fait du niveau de confiance le plus faible depuis la première itération de ce sondage en 2014 pour toutes les catégories de répondants à l'exception des entreprises agricoles spécialisées en production végétale.

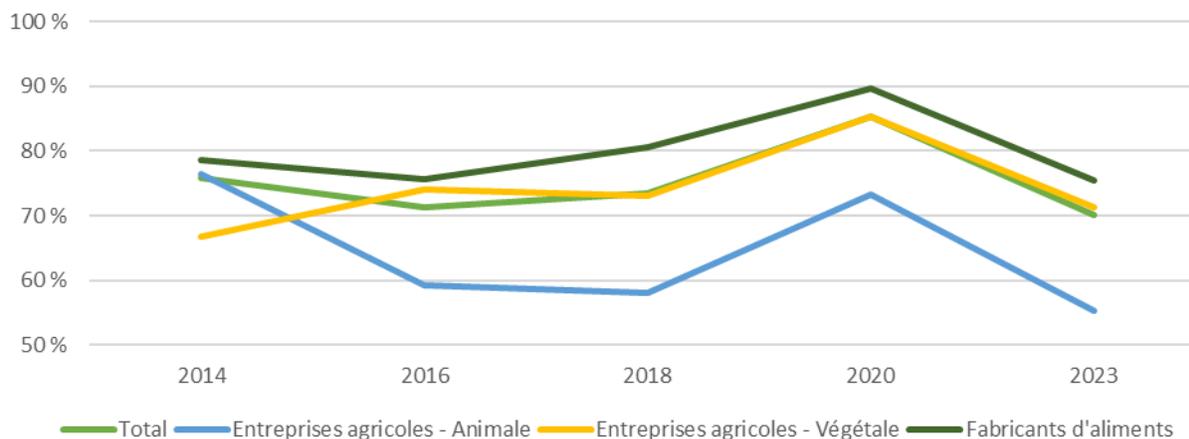


FIGURE 2. PART DES RÉPONDANTS SE DISANT TRÈS OU ASSEZ CONFIANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE AU QUÉBEC AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Confiance à l'égard de l'évolution des entreprises agroalimentaires

Concernant les perspectives de leur entreprise pour les trois prochaines années, 80 % des répondants se disent très ou assez confiants. Cette proportion est plus importante chez les fabricants d'aliments que les entreprises agricoles (76 % dans le secteur agricole, 84 % dans le secteur de la fabrication d'aliments) (Figure 3). Au sein du secteur agricole, les producteurs spécialisés en culture végétale sont plus nombreux à se dire très ou assez confiants (82 % contre 68 % pour les entreprises d'élevage).

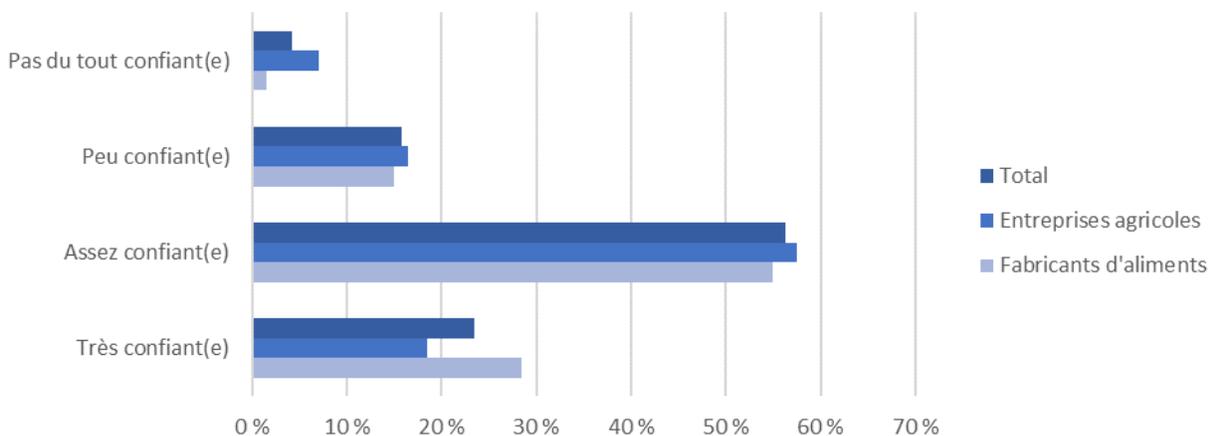


FIGURE 3. DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Depuis la dernière mise à jour du sondage, la part des répondants ayant déclaré avoir très ou assez confiance à l'égard de l'évolution de leur entreprise a diminué et a atteint un plancher pour l'ensemble des répondants (80 % contre 83 % en 2020). Pour les fabricants d'aliments, il s'agit du plus faible niveau enregistré depuis le début de ce sondage en 2014. De leur côté, les producteurs agricoles sont partagés sur cette question. Ceux qui sont spécialisés en culture végétale affichent une légère hausse, alors que les éleveurs affichent une diminution et retrouvent le niveau de confiance de 2018, soit le plus faible depuis le début de ce sondage (Figure 4).

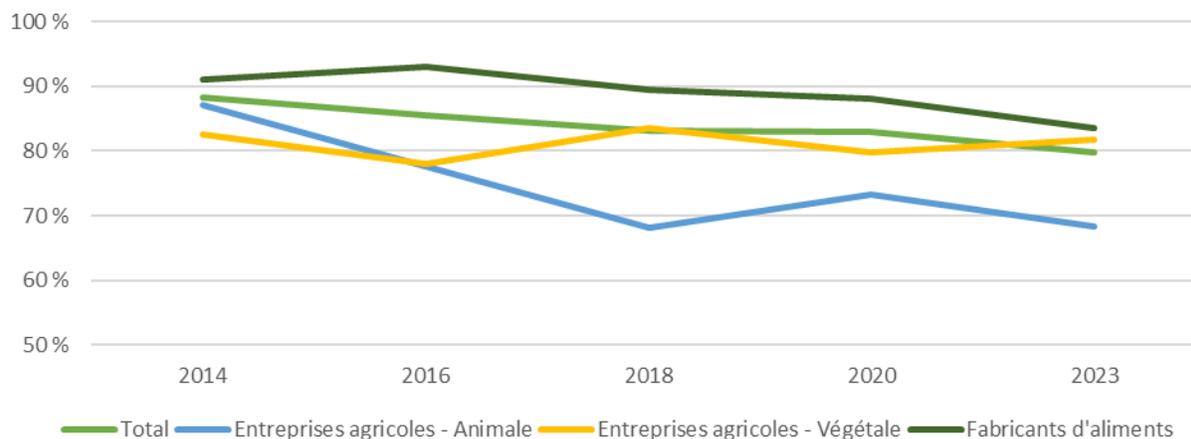


FIGURE 4. PART DES RÉPONDANTS QUI SONT TRÈS OU ASSEZ CONFIANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Par ailleurs, les données présentées à la Figure 2 et à la Figure 4 mettent en évidence deux tendances qui semblent s'installer dans la durée et qui s'appliquent autant pour l'évolution de l'économie agroalimentaire que celle des entreprises. D'une part, les fabricants d'aliments affichent généralement une confiance à l'égard de l'avenir plus élevée que les producteurs agricoles. D'autre part, parmi les producteurs agricoles, ceux qui sont spécialisés en culture végétale affichent généralement une confiance plus élevée que les éleveurs.

Nouveauté pour cette itération du sondage, les répondants ont été questionnés sur les facteurs qui pouvaient expliquer un niveau de confiance faible (peu ou pas du tout confiant) par rapport à l'avenir de l'économie agroalimentaire ou de leur entreprise. On remarque à la Figure 5 que l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et les difficultés entourant le recrutement de main-d'œuvre représentent les principaux facteurs cités¹. Ces résultats rejoignent ceux d'un sondage réalisé récemment par l'UPA qui démontrait que l'augmentation et la hausse rapide des taux d'intérêt nuisaient fortement à la santé financière des entreprises agricoles du Québec (UPA, 2023).

¹ Ces résultats sont dus en partie au fait que ces choix de réponse étaient offerts aux répondants dans la question qui leur était posée. Les autres facteurs ont été cités par les répondants qui ont choisi la réponse « Autre ».

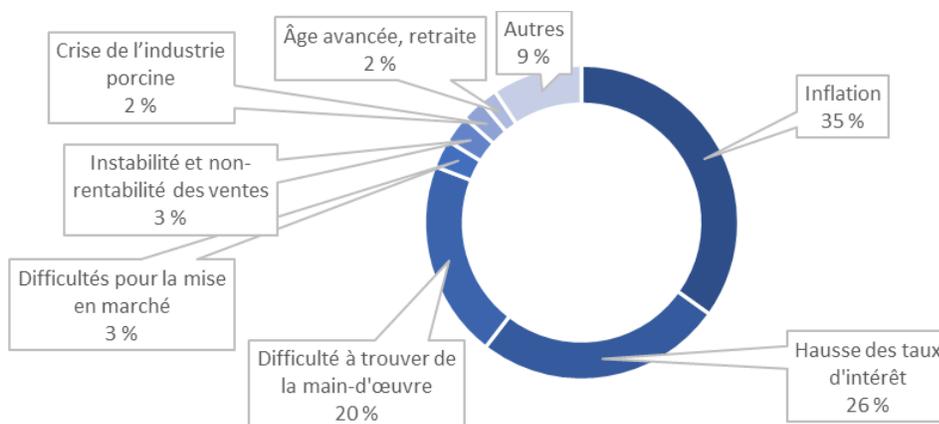


FIGURE 5. FACTEUR PRINCIPAL CITÉ PAR LES RÉPONDANTS POUR EXPLIQUER UN FAIBLE NIVEAU DE CONFIANCE EN L'AVENIR

Influence du commerce international

Les enjeux liés au commerce international continuent à exercer une influence importante sur le degré de confiance des répondants à l'égard de l'évolution de leur entreprise. Près de la moitié d'entre eux (48 %) ont indiqué ressentir cette influence sur leur confiance. Parmi ceux-ci, environ le tiers perçoit une influence positive, et deux tiers une influence négative sur leur confiance. Comme lors des sondages précédents, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux (56 %) à indiquer que le commerce international exerce une influence sur leur confiance à l'égard de leur entreprise (Figure 6).

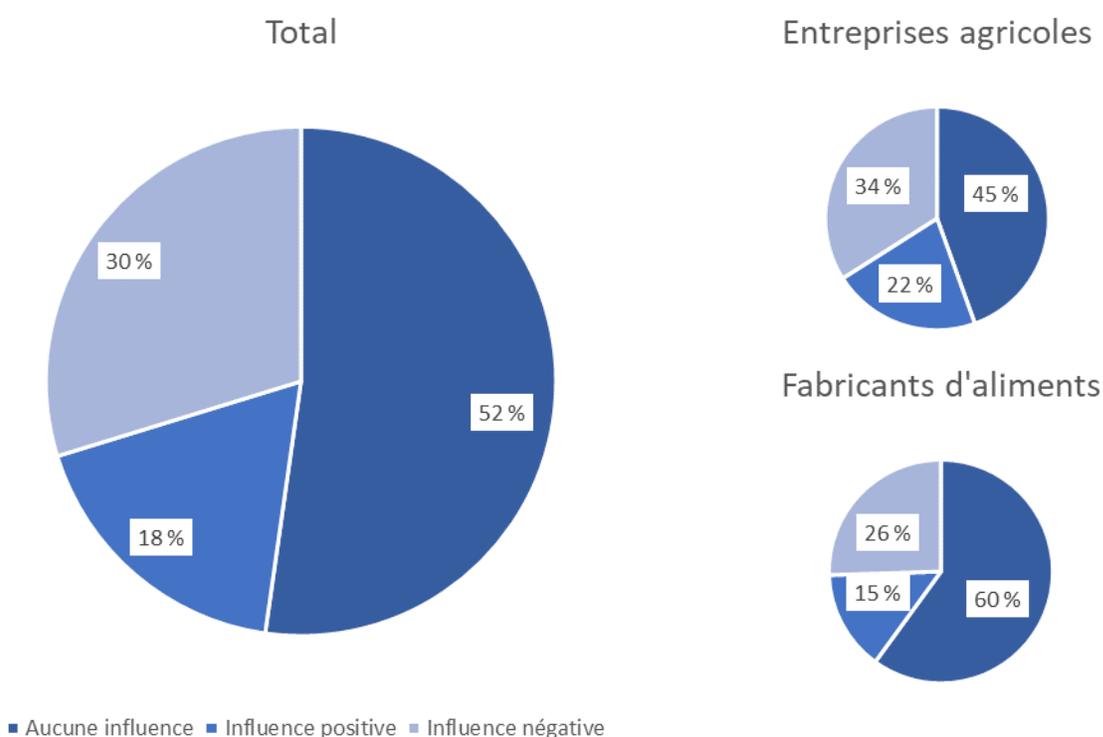


FIGURE 6. INFLUENCE DES OPPORTUNITÉS ET DES ENJEUX LIÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL SUR LE DEGRÉ DE CONFIANCE DES RÉPONDANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVOLUTION DE LEUR ENTREPRISE

Les producteurs agricoles spécialisés en production végétale sont aussi nombreux que les éleveurs à indiquer que les opportunités et les enjeux liés au commerce international influencent leur degré de confiance à l'égard de l'évolution de leur entreprise. Toutefois, les éleveurs sont significativement plus nombreux à voir les questions liées au commerce international comme une menace (Figure 7). En effet, 80 % des éleveurs qui ressentent une influence qualifient celle-ci de négative, contre 46 % des autres producteurs agricoles.

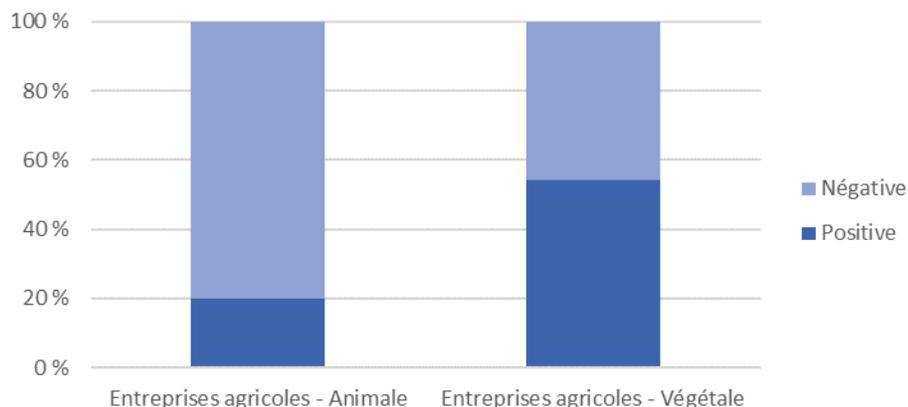


FIGURE 7. TYPE D'INFLUENCE QUE LE COMMERCE INTERNATIONAL EXERCE SUR LE NIVEAU DE CONFIANCE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Enfin, le fait de percevoir une influence des questions de commerce international sur la confiance en l'avenir des répondants est corrélé avec la taille des entreprises. Plus celles-ci sont grandes (chiffre d'affaires plus élevées), plus la confiance des répondants risque d'être influencée (positivement ou négativement) par les questions de commerce, et ce, autant pour les producteurs agricoles que les fabricants d'aliments.

Perspectives en matière de revenus et de main-d'œuvre

Près d'un répondant sur deux (47 %) s'attend à une augmentation des revenus de son entreprise au cours des trois prochaines années, avec les fabricants d'aliments qui se disent plus nombreux à anticiper une hausse de revenus que les entreprises agricoles (58 % contre 36 %). Les producteurs agricoles sont plus nombreux à anticiper un maintien ou une diminution de leurs revenus (Figure 8).

De manière plus détaillée, les répondants du secteur agricole spécialisés en culture végétale sont plus nombreux que les éleveurs à anticiper une hausse de leurs revenus, alors qu'une part plus importante de ces derniers anticipe une diminution à cet égard.

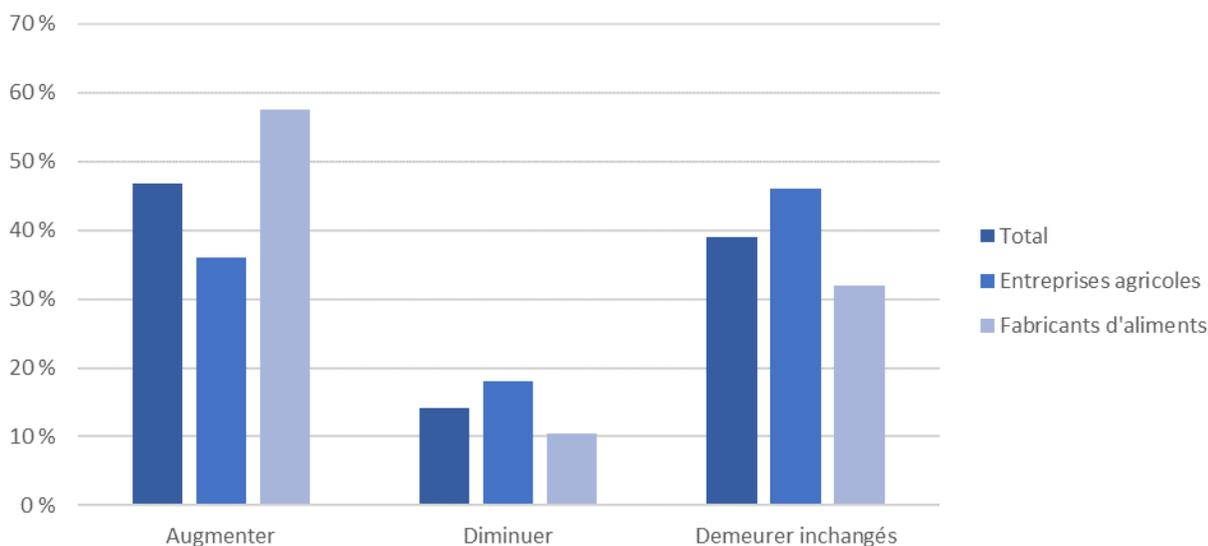


FIGURE 8. CHANGEMENT ATTENDU PAR LES RÉPONDANTS POUR LES REVENUS DE LEUR ENTREPRISE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

En comparaison avec la dernière mise à jour de ce sondage (2020), on n'observe aucun changement significatif dans les réponses enregistrées pour l'ensemble des répondants et les deux principaux sous-groupes (entreprises agricoles et fabricants d'aliments).

En ce qui concerne la main-d'œuvre, les derniers sondages avaient mis en évidence des difficultés croissantes liées au recrutement et à la rétention des employés, autant en agriculture que dans le secteur de la fabrication des aliments. Selon 58 % des répondants, il est probable ou très probable que leur entreprise rencontre des difficultés importantes en raison d'un manque de main-d'œuvre à un coût raisonnable dans les trois prochaines années. Cette proportion augmente à 71 % pour les fabricants d'aliments, contre 46 % pour les producteurs agricoles (Figure 9).²

Cette question semble corrélée avec la taille des entreprises. Plus celles-ci sont grandes (chiffre d'affaires élevé et nombre élevé d'employés), plus les probabilités de rencontrer des difficultés importantes liées à la main-d'œuvre augmentent.

² Pour cette itération de l'enquête, la question liée au recrutement de la main-d'œuvre a été modifiée. Les résultats ne peuvent donc pas être comparés avec ceux des sondages précédents.

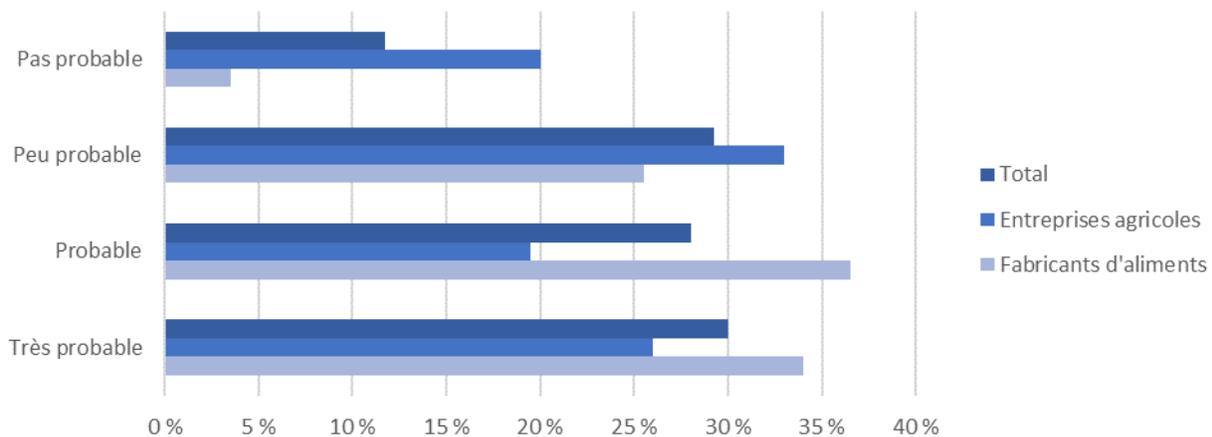


FIGURE 9. PROBABILITÉS ESTIMÉES PAR LES RÉPONDANTS QUE LEUR ENTREPRISE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS IMPORTANTES EN RAISON D'UN MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE À UN COÛT RAISONNABLE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Section 2. Priorités et obstacles attendus au cours des trois prochaines années

Priorités pour les trois prochaines années

Les principales priorités des répondants au cours des trois prochaines années sont identiques à celles identifiées dans les précédentes itérations du sondage. L'amélioration de la rentabilité de l'entreprise, l'amélioration de la gestion de l'entreprise, et l'investissement dans la croissance de l'entreprise sont les priorités les plus fréquemment citées. En revanche, les répondants sont plus nombreux à avoir ces priorités que par le passé, avec 91 %, 78 % et 70 % des répondants, respectivement (comparé à 75 %, 56 % et 56 % en 2020). Ces trois priorités occupent les trois premières places pour les deux principaux sous-groupes également, soit les entreprises agricoles et les fabricants d'aliments.

Bien que leurs rangs aient changé, toutes les priorités retrouvées dans les précédents sondages sont citées par davantage de répondants cette fois-ci, incluant réduire l'endettement de l'entreprise, diversifier l'offre de produits ou services de l'entreprise, intégrer une relève à l'entreprise et vendre l'entreprise ou une partie de l'entreprise.

Pour cette itération, de nouvelles options ont été ajoutées aux choix de réponse pour cette question, et celles-ci ont rejoint de nombreux répondants : mettre en œuvre des pratiques d'agriculture durable, mieux adapter l'entreprise aux changements climatiques et réduire les besoins en main-d'œuvre.

Pour presque toutes les priorités, les fabricants d'aliments sont plus nombreux à les citer dans leurs réponses, à l'exception de celles qui concernent davantage le milieu agricole (mettre en œuvre des pratiques d'agriculture durable et mieux adapter l'entreprise aux changements climatiques).

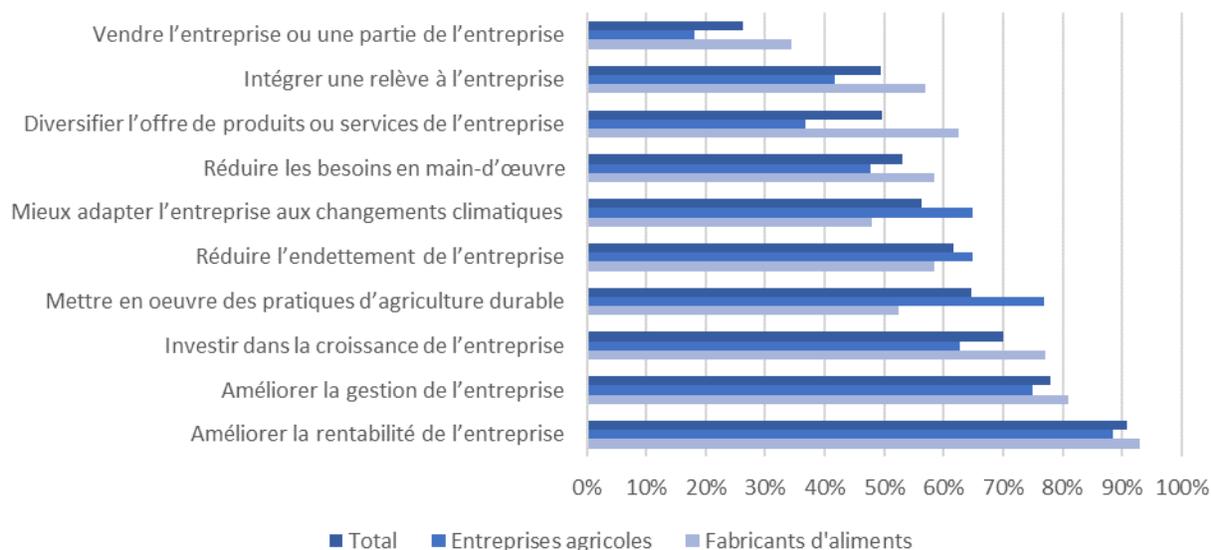


FIGURE 10. PRIORITÉS* DES RÉPONDANTS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

* Les répondants pouvaient indiquer plus d'une priorité. Seules les priorités ayant été mentionnées par au moins 5 % des répondants sont incluses dans la figure.

Investissements envisagés au cours des trois prochaines années

Un peu plus de la moitié des répondants (51 %) prévoient faire des investissements importants dans son entreprise au cours des trois prochaines années (46 % des producteurs agricoles et 56 % des fabricants d'aliments). Ces proportions sont pratiquement identiques à celles enregistrées en 2020, avec une légère hausse du côté agricole.

Les objectifs poursuivis par les répondants qui prévoient investir sont également similaires à ceux évoqués en 2020, avec l'augmentation de la capacité de production, l'automatisation d'une partie de la production et l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'entreprise comme objectifs les plus fréquemment cités.

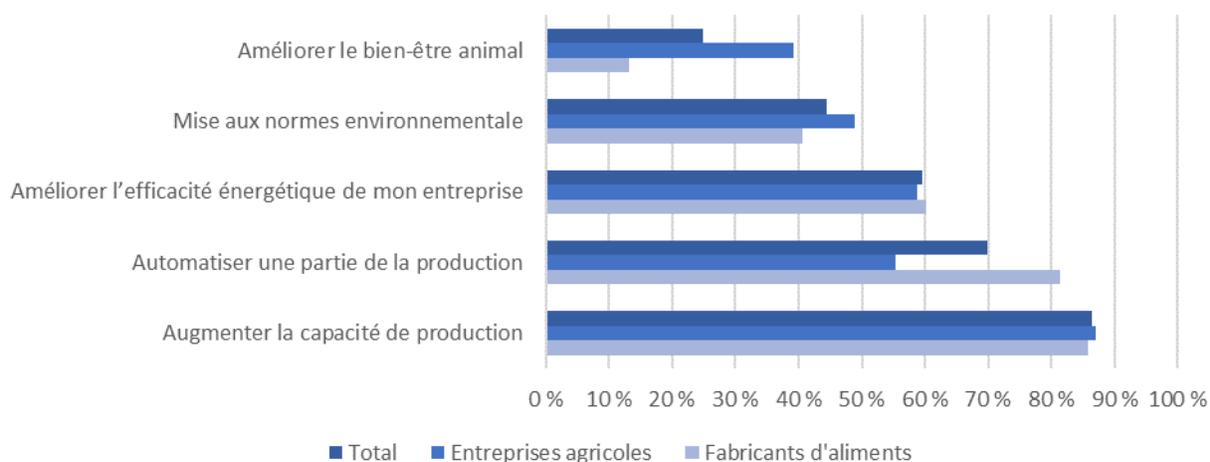


FIGURE 11. OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

* Les répondants pouvaient indiquer plus d'un objectif. Seuls les objectifs ayant été mentionnés par au moins 5 % des répondants sont inclus dans la figure.

Les entreprises affichant les chiffres d'affaires annuels les plus importants sont proportionnellement plus nombreuses à prévoir des investissements, autant chez les entreprises agricoles que les fabricants d'aliments.

Obstacles appréhendés au cours des trois prochaines années

Les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre demeurent des préoccupations importantes pour les entreprises agroalimentaires. Mais alors qu'ils se classaient en haut de la liste des obstacles appréhendés lors des dernières itérations du sondage, ils sont maintenant déclassés par des enjeux affectant les finances des entreprises. Ainsi, la disponibilité ou le coût des intrants, les prix obtenus pour les produits mis en marché et la hausse des taux d'intérêt occupent les trois premières positions du classement cette année.

Ces obstacles financiers sont appréhendés par une part similaire des deux sous-catégories de répondants, à l'exception de la hausse des taux d'intérêt qui semble nuire davantage aux entreprises agricoles, et en particulier aux élevages. Quant à la disponibilité de la main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée), une plus grande proportion des fabricants d'aliments redoute cet obstacle (Figure 12).

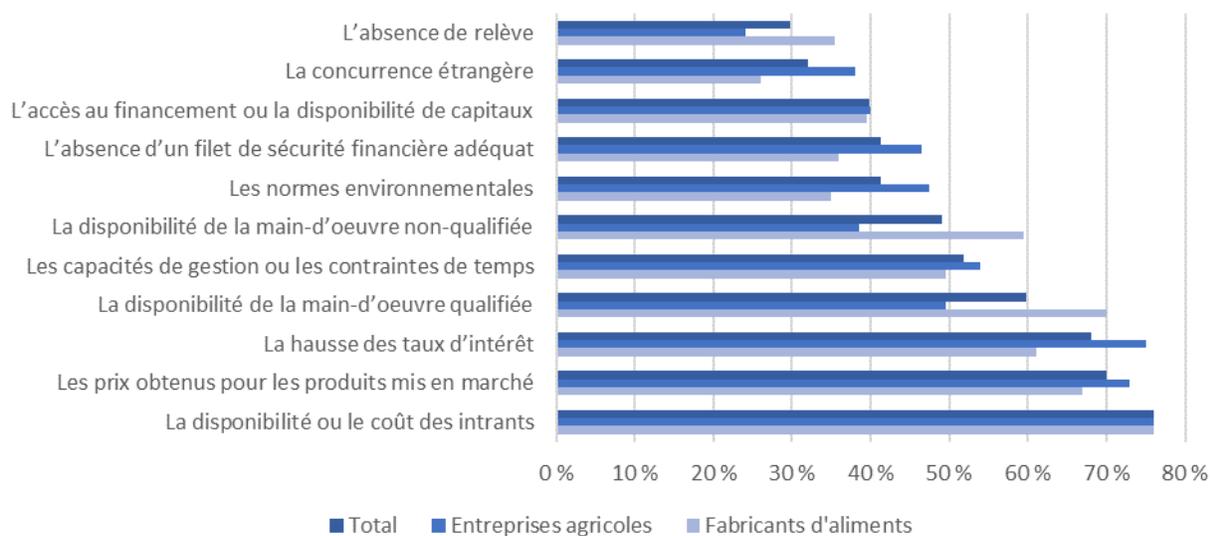


FIGURE 12. OBSTACLES APPRÉHENDÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

* Les répondants pouvaient indiquer plus d'un obstacle. Seuls les obstacles ayant été mentionnés par au moins 30 % des répondants sont inclus dans la figure.

Pratiquement tous les obstacles sont appréhendés par une part plus importante des répondants comparativement à 2020, mais les obstacles de nature financière se démarquent par des hausses plus importantes. La Figure 13 présente l'évolution des taux de réponse pour certains obstacles. On y voit que les appréhensions de nature financière rejoignent beaucoup plus de répondants cette année, alors que l'importance des enjeux liés à la main-d'œuvre s'est maintenue.

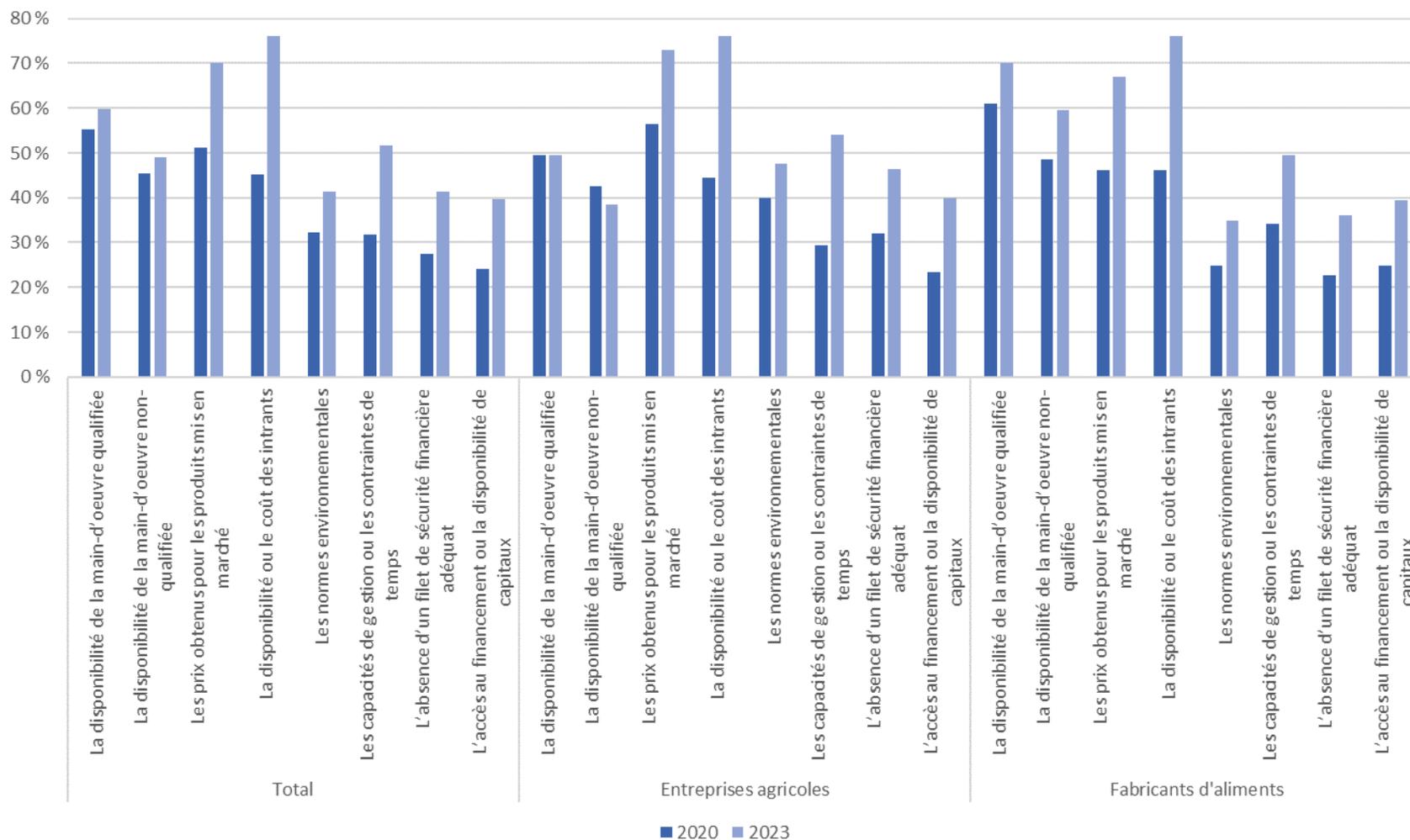


FIGURE 13. PART DES RÉPONDANTS APPRÉHENDANT CERTAINS OBSTACLES*, 2020 ET 2023

* Comme la hausse des taux d'intérêt n'a jamais été mentionnée lors des itérations précédentes du sondage, elle n'apparaît pas dans cette figure.

Section 3. Enjeux rencontrés dans les dernières années

Difficultés rencontrées au cours des deux dernières années

Les difficultés rencontrées par les répondants au cours des deux dernières années sont sensiblement les mêmes que les obstacles appréhendés dans les prochaines années (prix des produits mis en marché et disponibilité ou coût des intrants).

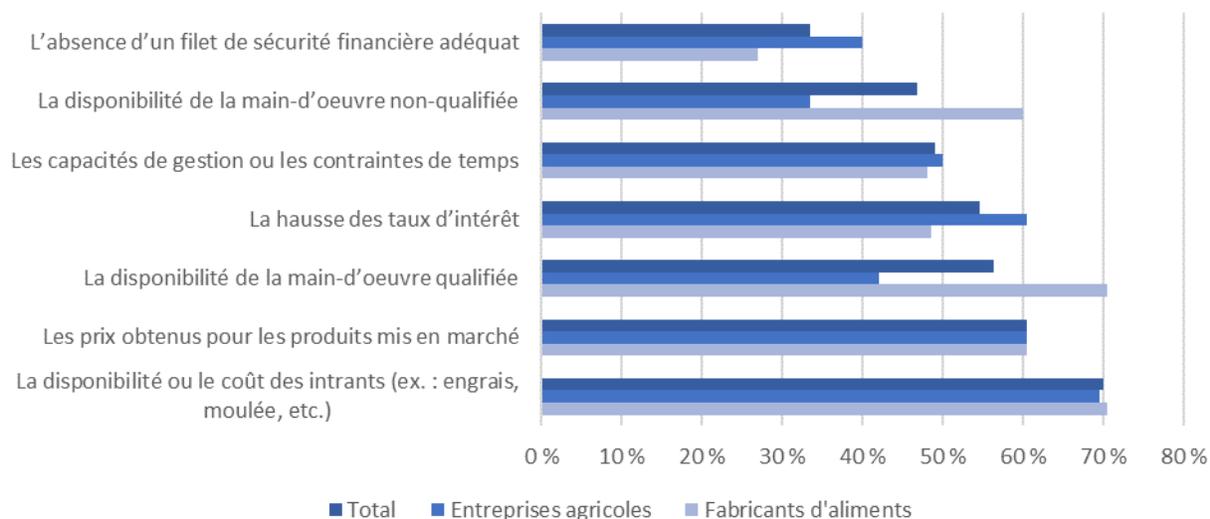


FIGURE 14. DIFFICULTÉS* RENCONTRÉES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

* Les répondants pouvaient indiquer plus d'une difficulté. Seules les difficultés ayant été mentionnées par au moins 30 % des répondants sont incluses dans la figure.

Plusieurs intrants ont posé un problème à plus de la moitié des répondants en raison de leurs coûts dans les dernières années :

- Les carburants et les combustibles pour 76 % des entreprises agricoles et 55 % des fabricants d'aliments.
- La main-d'œuvre pour 73 % des fabricants d'aliments.
- Les matières premières pour 50 % des entreprises agricoles et 70 % des fabricants d'aliments.
- Les engrais et les fertilisants pour 52 % des entreprises agricoles.
- La machinerie, l'équipement, le matériel et les technologies pour 68 % des entreprises agricoles.
- Le transport pour 62 % des fabricants d'aliments.
- Les coûts d'emprunt (taux d'intérêt) et les services bancaires pour 56 % des entreprises agricoles.
- Les assurances pour 63 % des entreprises agricoles.

Les producteurs agricoles sont plus nombreux à avoir rencontré des difficultés liées à la hausse des taux d'intérêt et à l'absence d'un filet de sécurité financière adéquat. Les éleveurs ont été particulièrement touchés par ces enjeux financiers, ainsi que par la disponibilité ou le coût des intrants. De leur côté, les

fabricants d'aliments ont été plus nombreux à éprouver des difficultés liées à la disponibilité de la main-d'œuvre.

La figure suivante illustre les difficultés croissantes rencontrées par les fabricants d'aliments pour recruter la main-d'œuvre nécessaire.

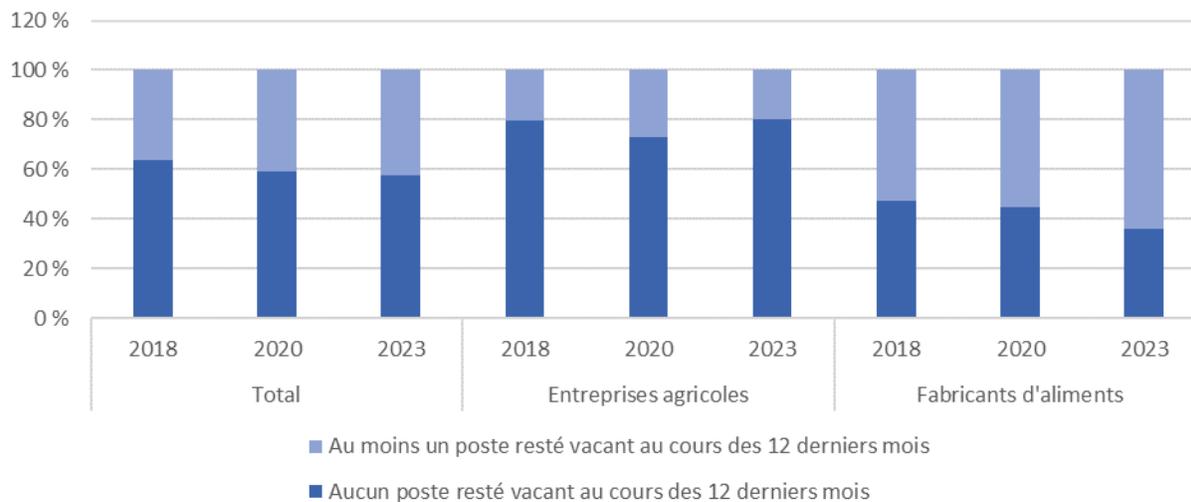


FIGURE 15. PART DES RÉPONDANTS AYANT RENCONTRÉ DES PROBLÈMES DE RECRUTEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE, 2018, 2020 ET 2023

Section 4. Interventions gouvernementales

Utilité des interventions gouvernementales pour le développement du secteur agroalimentaire québécois

Les interventions permettant de **soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles**, celles visant à **appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec** et celles visant à **appuyer l'investissement en entreprise** sont identifiées comme étant les plus utiles pour le développement du secteur agroalimentaire québécois par 31 %, 16 % et 13 % des producteurs, respectivement. En ajoutant les producteurs qui ont ciblé ces interventions comme étant les deuxièmes et troisièmes plus utiles, celles-ci recueillent l'appui de 76 %, 59 % et 54 % des répondants agricoles (Figure 16). Le haut du classement des interventions les plus utiles selon les producteurs agricoles est pratiquement identique à celui obtenu en 2020 et en 2018. Aucune différence significative ne démarque les producteurs agricoles selon qu'ils soient spécialisés en élevage ou en culture végétale.

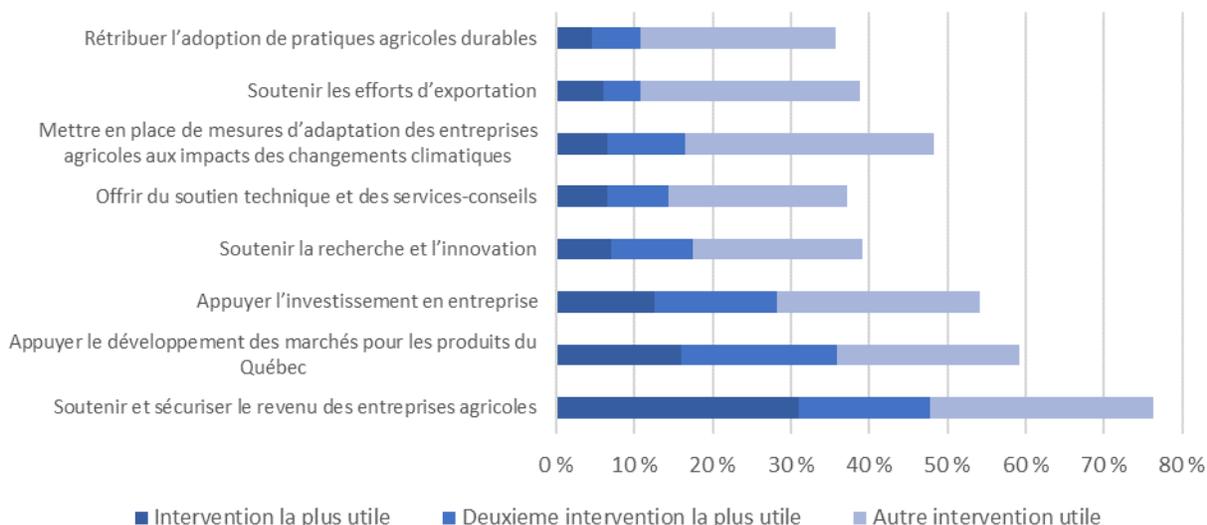


FIGURE 16. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES JUGÉES UTILES PAR LES PRODUCTEURS AGRICOLES

Toutefois, lorsqu'on tient compte des 2^e interventions et autres interventions les plus utiles, d'autres types d'intervention se démarquent, notamment la mise en place de mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques. Une interprétation possible est que les producteurs souhaitent être soutenus pour adapter leurs entreprises, mais ont d'abord besoin de sécuriser le revenu de leur entreprise par le biais des programmes.

Pour les fabricants d'aliments, on retrouve les mêmes trois priorités au sommet du classement, mais dans un ordre différent. Les mesures visant à **appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec**, à **appuyer l'investissement en entreprise** et à **soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles** constituent selon eux les interventions gouvernementales les plus utiles pour le développement du secteur agroalimentaire québécois (Figure 17).



FIGURE 17. INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES JUGÉES UTILES PAR LES FABRICANTS D'ALIMENTS

Utilité des programmes d'aide financière pour le succès des entreprises agricoles

Trois types de programmes sont identifiés par les producteurs agricoles comme étant les plus utiles pour le succès de leur entreprise : le programme de crédit de taxes foncières agricoles (mentionné par 68 % des répondants), les programmes de soutien du revenu (56 %) et les programmes de soutien à l'investissement (55 %) (Figure 18).

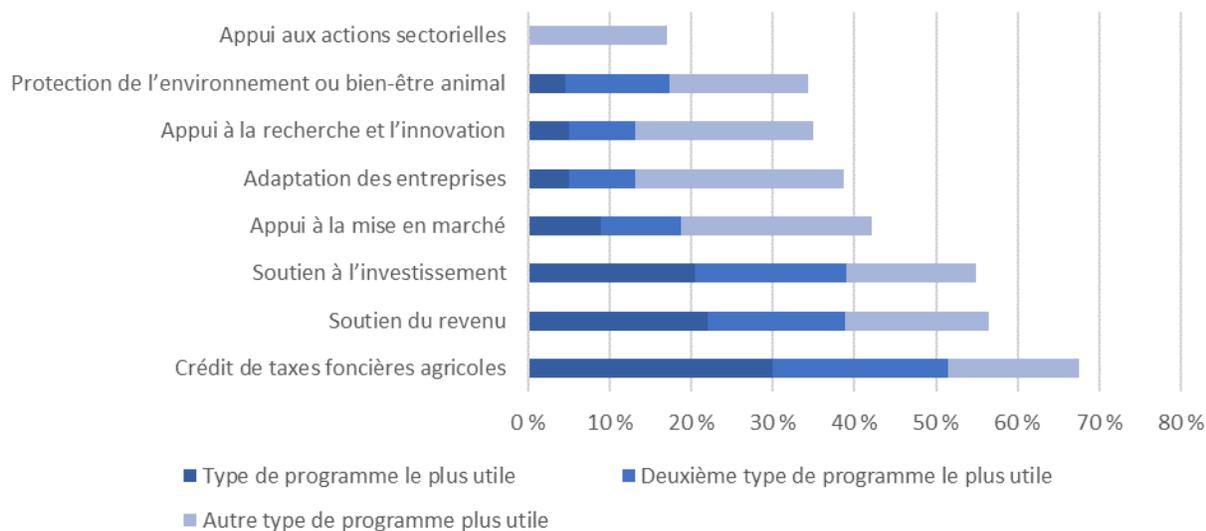


FIGURE 18. PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE JUGÉS UTILES PAR LES PRODUCTEURS AGRICOLES*

* Cette question a été posée uniquement aux répondants du secteur agricole.

Les deux premières positions du classement sont occupées par les mêmes types de programmes que lors des itérations précédentes du sondage (crédit de taxes foncières agricoles et soutien du revenu). Le soutien à l'investissement est un nouveau choix de réponse introduit cette année.

Priorité en matière d'aide gouvernementale

Les répondants du secteur agricole identifient les interventions gouvernementales suivantes comme étant prioritaires (Figure 19) :

- Mettre en place un soutien d'urgence pour faire face à l'inflation et la hausse des taux d'intérêt;
- Diminuer la lourdeur administrative, les contraintes réglementaires;
- Faciliter le transfert d'entreprise et l'établissement de la relève;
- Améliorer les programmes de soutien du revenu;
- Améliorer les programmes de soutien à l'investissement.

Il s'agit des mêmes priorités que dans les dernières itérations du sondage, à l'exception de la première (soutien d'urgence), qui a été ajoutée dans les choix de réponses pour cette itération.

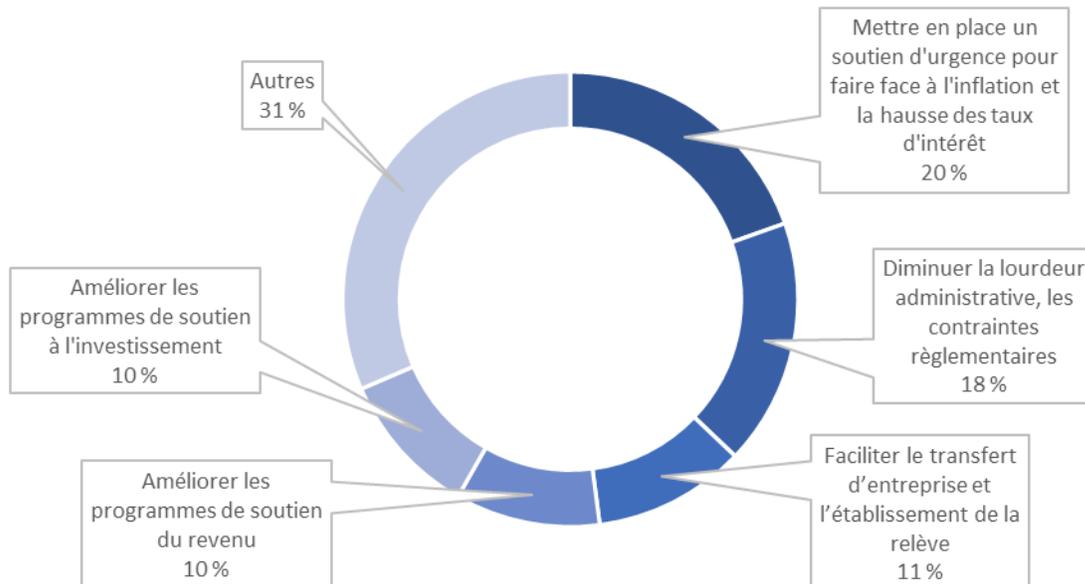


FIGURE 19. PRIORITÉ DEVANT ÊTRE CONSIDÉRÉE EN PRIORITÉ PAR LE GOUVERNEMENT, SELON LES RÉPONDANTS DU SECTEUR AGRICOLE*

* Cette question a été posée uniquement aux répondants du secteur agricole.

Conclusion

Cette étude visait à mesurer le degré de confiance des acteurs de l'agroalimentaire face à l'avenir économique et à éclairer les principaux enjeux actuels en sondant des chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments. Elle permettait par ailleurs de suivre la progression du niveau de confiance de ceux-ci, puisque des itérations précédentes de cette enquête ont été réalisées en 2014, 2016, 2018 et 2020. Au total, 400 chefs d'entreprise ont répondu au sondage, qui a été réalisé durant les mois de mai et juin 2023. Cette période était marquée par un contexte économique particulièrement difficile pour le secteur agricole, notamment en raison d'une augmentation du coût des intrants supérieure à l'inflation et d'une hausse rapide des taux d'intérêt. Les résultats du sondage nous permettent de tirer certains constats :

- Les niveaux de confiance l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec sont en baisse pour toutes les catégories de répondants. Toutes catégories confondues, la part des répondants ayant déclaré avoir très ou assez confiance est passée de 85 % à 70 % depuis 2020. Il s'agit du niveau le plus faible depuis la première itération de ce sondage en 2014 pour toutes les catégories de répondants, à l'exception des entreprises agricoles spécialisées en production végétale.
- On observe également une baisse de la confiance quant à l'évolution de leur entreprise. Pour les fabricants d'aliments, il s'agit du plus faible niveau enregistré depuis le début de ce sondage. De leur côté, les producteurs agricoles sont partagés. Ceux qui sont spécialisés en culture végétale affichent une légère hausse, alors que les éleveurs affichent une diminution et retrouvent le niveau enregistré en 2018, soit le plus faible depuis les premières itérations de ce sondage.
- Après cinq enquêtes réparties sur presque dix ans, il est possible de distinguer deux tendances qui s'appliquent autant pour l'évolution de l'économie agroalimentaire que celle des entreprises. D'une part, les fabricants d'aliments affichent généralement une confiance à l'égard de l'avenir plus élevée que les producteurs agricoles. D'autre part, parmi les producteurs agricoles, ceux qui sont spécialisés en culture végétale affichent depuis quelques années une confiance plus élevée que les éleveurs.
- L'inflation, la hausse des taux d'intérêt et les difficultés entourant le recrutement de main-d'œuvre sont les principaux facteurs cités par les répondants pour expliquer un faible niveau de confiance en l'avenir (peu ou pas du tout confiant).
- Les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre demeurent des préoccupations importantes pour les producteurs agricoles et les fabricants d'aliments. Par exemple, 58 % des répondants croient probable ou très probable que leur entreprise rencontre des difficultés importantes en raison d'un manque de main-d'œuvre à un coût raisonnable dans les trois prochaines années. Mais alors qu'ils se classaient en haut de la liste des obstacles appréhendés lors des dernières itérations du sondage, les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre sont maintenant déclassés par des enjeux affectant les finances des entreprises. Ainsi, la disponibilité ou le coût des intrants, les prix obtenus pour les produits mis en marché et la hausse des taux d'intérêt sont les principaux obstacles appréhendés par les répondants cette année.

Bibliographie

- ÉcoRessources (2014). *Confiance dans l'industrie agroalimentaire au Québec : résultats d'une consultation des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers leurs perspectives futures*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Novembre.
- ÉcoRessources (2016). *Optimisme et défis en agroalimentaire : résultats d'une consultation après des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers l'avenir*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Novembre.
- Coop Carbone (2019). *Consultation des acteurs de l'agroalimentaire sur les perspectives de leurs entreprises*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Avril.
- Coop Carbone (2021). *Regard sur l'avenir pour l'agroalimentaire du Québec : consultation des acteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments sur leur confiance en l'avenir*. Préparé pour l'Union des producteurs agricoles. Mars.
- FAC [Financement agricole Canada] (2023). *Mise à jour des perspectives de 2023 pour les secteurs bovin et porcin : La forte demande de viande rouge ne suffira probablement pas à sauver les producteurs de porcs de l'Est canadien*. Financement agricole Canada [en ligne] <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/services-economiques/mise-a-jour-perspectives-2023-pour-secteur-bovin-porcin-mai.html>, page consultée le 23 mai 2023.
- Ménard, M. (2023). « *En 35 ans, je n'ai jamais vu une pareille crise en agriculture* ». La Terre de Chez Nous [en ligne] <https://www.laterre.ca/productions/porcs/en-35-ans-je-nai-jamais-vu-une-pareille-crise-en-agriculture/>, page consultée le 23 mai 2023.
- UPA [Union des producteurs agricoles] (2023). *Agriculture sous pression : l'horizon s'assombrit pour un nombre grandissant de fermes québécoises*. Union des producteurs agricoles [en ligne] <https://www.upa.qc.ca/producteur/centre-des-communications/nouvelles/toutes-les-nouvelles/agriculture-sous-pression-lhorizon-sassombrit-pour-un-nombre-grandissant-de-fermes-quebecoises>, Page consultée le 23 mai 2023.

Annexe 1. Profil des répondants

Au total, 400 chefs d'entreprises ont répondu au questionnaire lors de ce sondage, soit 200 producteurs agricoles et 200 gestionnaires d'entreprises de fabrication d'aliments.

Principales productions des entreprises agricoles

Parmi les producteurs agricoles, 58 % ont déclaré que la principale production de leur entreprise est une production végétale, le reste (42 %) étant plutôt spécialisé en production animale³. Parmi les entreprises d'élevage, 60 % œuvrent dans des secteurs soumis à la gestion de l'offre (lait, volailles et œufs) (Figure 20).

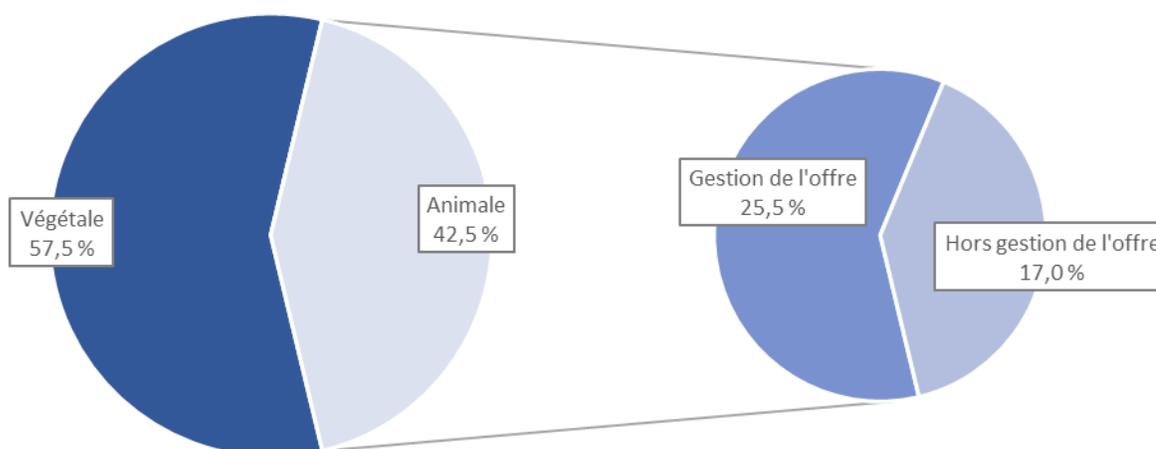


FIGURE 20. PRODUCTIONS PRINCIPALES DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Chiffre d'affaires annuel des entreprises sondées

En 2022, le chiffre d'affaires des entreprises agricoles sondées était de moins de 50 000 \$ pour le quart d'entre elles (25,0 %), entre 50 000 \$ et 150 000 \$ pour un autre quart (25,5 %), et supérieur à 150 000 \$ pour 43,5 % d'entre elles. Les entreprises d'élevage, et en particulier celles spécialisées dans un secteur sous gestion de l'offre, se sont retrouvées plus souvent parmi ce dernier groupe que les entreprises de production végétale (Figure 21).

³ Selon le recensement de l'agriculture de 2021, 61 % des fermes québécoises avaient comme principale activité une culture végétale, le reste ayant plutôt un élevage comme principale activité.

Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 [En ligne]

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210023101>, page consultée le 3 juillet 2023.

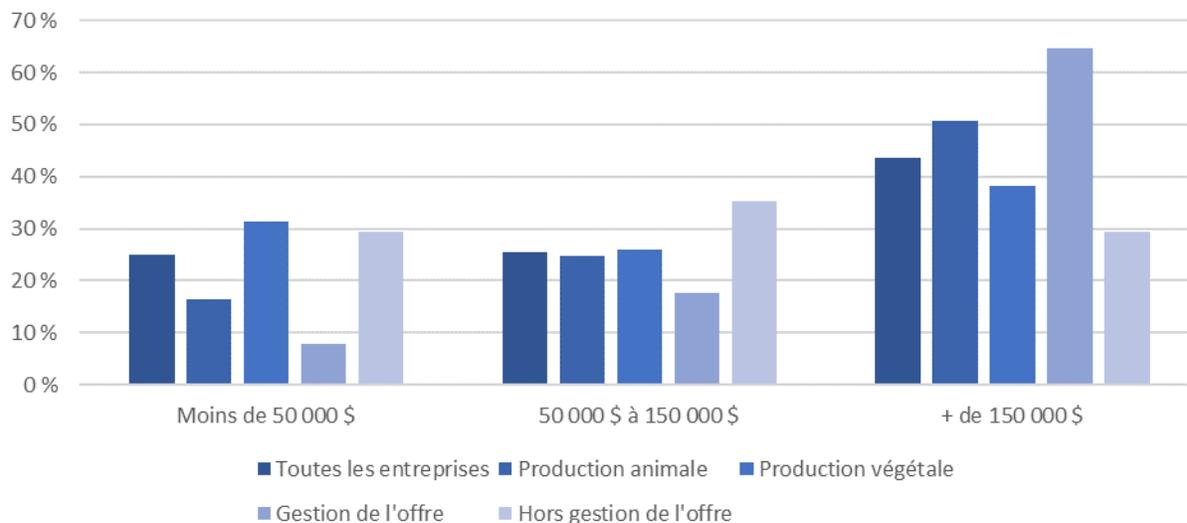


FIGURE 21. CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES AGRICOLES SONDEES

Quant aux fabricants d'aliments sondés, près des deux tiers (64 %) d'entre eux ont réalisé un chiffre d'affaires de 500 000 \$ ou plus en 2022 (Figure 22).

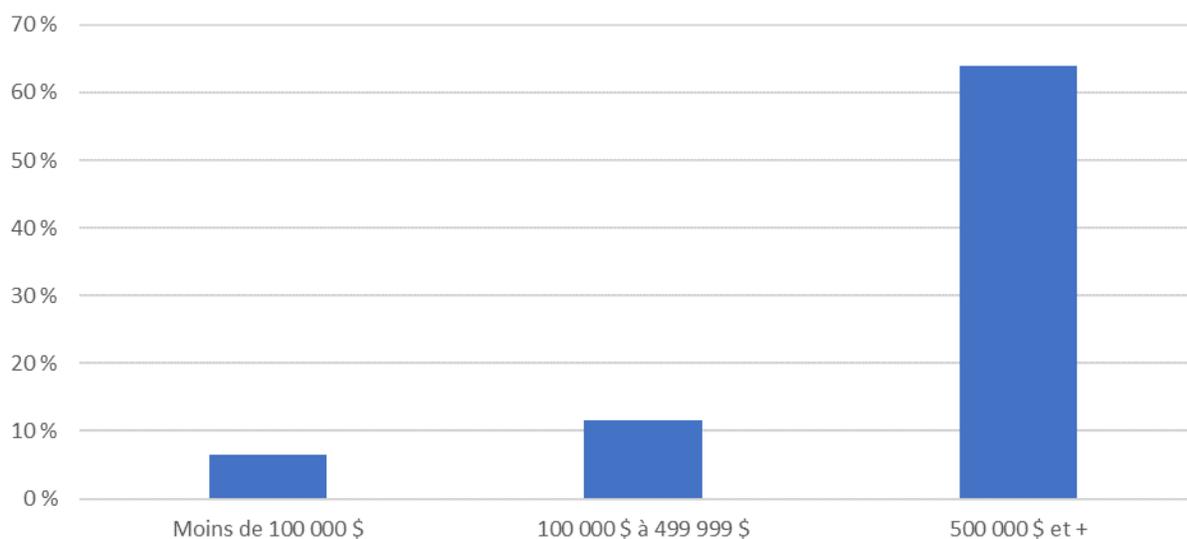


FIGURE 22. CHIFFRE D'AFFAIRES DES FABRICANTS D'ALIMENTS SONDEES

Annexe 2. Méthodologie

La consultation des acteurs du secteur agroalimentaire au sujet de leur confiance envers leurs perspectives futures a été réalisée auprès de 400 chefs d'entreprises des secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Québec (200 producteurs agricoles et 200 entrepreneurs du secteur de la fabrication d'aliments).

Population à l'étude et échantillonnage

La population à l'étude est composée de l'ensemble des entreprises agricoles et des entreprises de transformation alimentaire du Québec. L'échantillonnage de cette population a été réalisé à partir des deux listes d'entreprises suivantes :

1. Pour les entreprises agricoles, une liste de 887 entreprises avec coordonnées, fournie par l'UPA. Ces entreprises ont été sélectionnées de manière aléatoire à partir de la liste des producteurs agricoles membres de l'UPA.
2. Pour les fabricants d'aliments, une liste de 1 079 entreprises avec coordonnées, obtenue auprès du site icriq.com, qui diffuse les données de la Banque d'information industrielle d'Investissement Québec. Cette liste découle d'une recherche effectuée le 3 novembre 2020 en utilisant deux critères, soit la catégorie d'entreprise « Fabricants » et le code SCIAN⁴ « 311000 – Fabrication d'aliments ». Cette liste avait été acquise lors de la mise à jour précédente de l'étude (Coop Carbone, 2021). Il fut impossible d'acquérir une nouvelle liste cette fois-ci en raison de problèmes techniques avec le site icriq.com.

Les entreprises listées ont été contactées de façon aléatoire, jusqu'à ce que 200 d'entre elles aient accepté de répondre pour chacune des listes. Le taux de réponse final est de 29,5 %. La marge d'erreur maximale est de 4,9 %, 19 fois sur 20.

Réalisation des entrevues

Les entretiens ont été réalisés du 10 mai au 5 juin 2023. La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de cette consultation reposait sur un contact téléphonique direct auprès des répondants potentiels avec possibilité de réaliser, par la suite, l'entrevue au téléphone ou de remplir le sondage en ligne. La durée moyenne des entrevues était de 16 minutes.

Développement et prétest du questionnaire

Le questionnaire est pratiquement identique à celui utilisé lors des dernières mises à jour du sondage, de façon à comparer les résultats à travers les années. Les modifications apportées incluent l'ajout d'une question sur les facteurs pouvant expliquer un faible niveau de confiance en l'avenir chez un participant, la modification d'une question sur les enjeux liés à la main-d'œuvre, et l'ajout d'options dans certaines questions à choix de réponse pour tenir compte de certains enjeux actuels (ex. la hausse des taux d'intérêt). Une version anglaise du questionnaire a également été préparée, ce qui n'avait pas été fait dans le passé.

Un prétest a été effectué auprès de 19 répondants. Ce prétest a permis de valider la durée moyenne des entrevues. D'autres ajustements mineurs ont été apportés au questionnaire suite au prétest.

⁴ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Annexe 3. Questionnaire

Introduction

Bonjour, nous sommes mandatés par l'Union des producteurs agricoles afin de mener une étude sur la situation économique actuelle et la confiance des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires face aux perspectives économiques des trois prochaines années. Votre participation permettra à l'UPA de mieux comprendre la situation des acteurs de l'industrie et les défis auxquels ils font face.

Votre participation ne prendra qu'une dizaine de minutes et toutes les informations que vous me fournirez lors de notre entretien demeureront strictement confidentielles. Accepteriez-vous de participer à cette étude?

Perspectives futures de l'entrepreneur

Les prochaines questions portent sur les années à venir et ce que vous entrevoyez quant à l'évolution de votre secteur et de votre entreprise.

1. Quel est votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de l'économie agroalimentaire au Québec au cours des trois prochaines années?
 - Très confiant
 - Assez confiant
 - Peu confiant
 - Pas du tout confiant
 - Ne sait pas

2. Quel est votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de votre entreprise au cours des trois prochaines années?
 - Très confiant
 - Assez confiant
 - Peu confiant
 - Pas du tout confiant
 - Ne sait pas

3. Si peu ou pas du tout confiant, quel facteur principal explique ce niveau de confiance?
Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.
 - L'inflation
 - La hausse des taux d'intérêt
 - La difficulté à trouver de la main-d'œuvre
 - Autre. Veuillez préciser : _____
 - Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

4. Est-ce que les opportunités et les enjeux liés au commerce international influencent votre degré de confiance à l'égard de l'évolution de votre entreprise? Si oui, positivement ou négativement?

5. Au cours des trois prochaines années, croyez-vous que les revenus de votre entreprise vont augmenter, diminuer ou demeurer inchangés?
6. Au cours des trois prochaines années, quelles sont selon vous les probabilités que votre entreprise rencontre des difficultés importantes en raison d'un manque de main-d'œuvre à un coût raisonnable?
- Très probable
 - Probable
 - Peu probable
 - Pas probable
 - Ne sait pas
7. Quelles seront vos priorités pour les trois prochaines années?
Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.
- Améliorer la rentabilité de l'entreprise
 - Réduire l'endettement de l'entreprise
 - Réduire les besoins en main-d'œuvre (ex. par l'automatisation)
 - Mieux adapter l'entreprise aux changements climatiques
 - Mettre en œuvre des pratiques davantage de pratiques d'agriculture durable
 - Investir dans la croissance de l'entreprise
 - Diversifier l'offre de produits ou services de l'entreprise
 - Intégrer une relève à l'entreprise
 - Améliorer la gestion de l'entreprise
 - Vendre l'entreprise ou une partie de l'entreprise
 - Autre. Veuillez préciser : _____
 - Ne sait pas ou Ne veut pas répondre
8. Au cours des trois prochaines années, prévoyez-vous faire des investissements importants dans votre entreprise? Si oui, dans quels objectifs?
Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.
- Augmenter la capacité de production
 - Améliorer l'efficacité énergétique de mon entreprise
 - Automatiser une partie de la production
 - Mise aux normes environnementale
 - Améliorer le bien-être animal
 - Autre. Veuillez préciser : _____
 - Ne sait pas ou Ne veut pas répondre
9. Au cours des trois prochaines années, quels seront les principaux freins au succès de votre entreprise?
Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.
- La hausse des taux d'intérêt
 - L'absence de relève
 - La disponibilité ou le coût des intrants
 - Les prix obtenus pour les produits mis en marché

- Les capacités de gestion ou les contraintes de temps
- Les normes environnementales
- L'absence d'un filet de sécurité financière adéquat
- La concurrence étrangère
- La disponibilité de terres, d'espace ou autres actifs
- L'accès au financement ou la disponibilité de capitaux
- La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée
- La disponibilité de la main-d'œuvre non-qualifiée
- L'accès au réseau électrique triphasé
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Évolution récente de l'entreprise

Les prochaines questions portent sur l'évolution récente de votre entreprise.

10. Au cours des deux dernières années, quelles ont été les principales difficultés rencontrées par votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- La hausse des taux d'intérêt
- L'absence de relève
- La disponibilité ou le coût des intrants (ex. : engrais, moulée, etc.)
- Les prix obtenus pour les produits mis en marché
- Les capacités de gestion ou les contraintes de temps
- Les normes environnementales
- L'absence d'un filet de sécurité financière adéquat
- La concurrence étrangère
- La disponibilité de terres, d'espace ou autres actifs
- L'accès au financement ou la disponibilité de capitaux
- La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée
- La disponibilité de la main-d'œuvre non-qualifiée
- L'accès au réseau électrique triphasé
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

11. Au cours des deux dernières années, quels intrants parmi les suivants ont posé problème à votre entreprise en raison de leurs coûts :

Mettre les choix de réponse en rotation. Plusieurs réponses possibles.

- Carburants et combustibles
- Électricité
- Main-d'œuvre
- Matières premières
- Pesticides et produits phytosanitaires
- Engrais et fertilisants
- Alimentation animale

- Machinerie, équipement, matériel, technologies
- Transport
- Coûts d'emprunt (taux d'intérêt) et services bancaires
- Assurances
- Impôts et taxes foncières
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

12. Au cours des 12 derniers mois, combien de postes sont restés vacants au sein de votre entreprise en raison d'un manque de candidats qualifiés?

Interventions gouvernementales

Les prochaines questions portent sur les interventions gouvernementales dans le secteur agroalimentaire.

13. Parmi les interventions gouvernementales suivantes, laquelle vous semble la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois?

Mettre les choix de réponse en rotation. Une seule réponse.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles (ex. ASRA, Assurance récolte, Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-Québec)
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise
- Rétribuer l'adoption de pratiques agricoles durables
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

14. Quelle est la deuxième intervention gouvernementale qui vous semble la plus utile pour le développement du secteur agroalimentaire québécois?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer la réponse choisie à la question 13. Une seule réponse.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise

- Rétribuer l'adoption de pratiques agricoles durables
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

15. Y en a-t-il d'autres parmi les suivantes?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer les réponses choisies aux questions 13 et 14. Plusieurs réponses possibles.

- Soutenir la recherche et l'innovation (ex. développement de nouveaux produits, amélioration des techniques de production, etc.)
- Soutenir et sécuriser le revenu des entreprises agricoles
- Appuyer le développement des marchés pour les produits du Québec
- Soutenir les efforts d'exportation
- Appuyer l'investissement en entreprise
- Rétribuer l'adoption de pratiques agricoles durables
- Offrir du soutien technique et des services-conseils
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures de contrôle de la salubrité des aliments
- Mettre en place des mesures d'adaptation des entreprises agricoles aux impacts des changements climatiques
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Note : Les réponses choisies sont éliminées au fur et à mesure donc le répondant ne peut donner deux fois la même réponse.

Les questions 16 à 19 sont pour les répondants du secteur de la production agricole uniquement.

16. Parmi les types de programmes d'aide financière suivants, lequel vous semble le plus utile pour le succès de votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Une seule réponse.

- Les programmes de soutien du revenu (ex. ASRA, Assurance récolte, Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-Québec)
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance (ex. Initiative ministérielle « Productivité végétale », Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région, Programme services-conseils, Appui pour la conversion à l'agriculture biologique)
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles (ex. Programme de développement sectoriel)
- Les programmes de soutien à l'investissement (ex. Programme de soutien au développement des entreprises serricoles, Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs, Programme des technologies propres en agriculture)

- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation (ex. Innov'Action agroalimentaire)
- Les programmes d'appui à la mise en marché (ex. Programme Proximité)
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal (ex. Prime-Vert, Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales, Agrisolutions climat)
- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

17. Lequel vous semble être le deuxième le plus utile pour le succès de votre entreprise?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer la réponse choisie à la question 16. Une seule réponse.

- Les programmes de soutien du revenu
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles
- Les programmes de soutien à l'investissement
- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation
- Les programmes d'appui à la mise en marché
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal
- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

18. Y en a-t-il d'autres ?

Mettre les choix de réponse en rotation. Retirer les réponses choisies aux questions 16 et 17. Plusieurs réponses possibles.

- Les programmes de soutien du revenu
- Les programmes d'adaptation des entreprises ou de soutien à l'amélioration de leur performance
- Les programmes d'appui aux actions sectorielles
- Les programmes de soutien à l'investissement
- Les programmes d'appui à la recherche et l'innovation
- Les programmes d'appui à la mise en marché
- Les programmes portant sur la protection de l'environnement ou le bien-être animal
- Le programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Le programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Note : Les réponses choisies sont éliminées au fur et à mesure donc le répondant ne peut donner deux fois la même réponse.

19. Parmi les priorités suivantes, laquelle devrait être considérée par le gouvernement en premier?

Mettre les choix de réponse en rotation. Un seul choix de réponse.

- Améliorer les programmes de rétribution de l'adoption de pratiques agricoles durables
- Mettre en place un soutien d'urgence pour faire face à l'inflation et la hausse des taux d'intérêt
- Améliorer les programmes de soutien du revenu
- Améliorer les programmes de soutien à l'investissement
- Améliorer le soutien technique et le service-conseil offerts
- Accroître le financement de la recherche et de l'innovation
- Faciliter le transfert d'entreprise et l'établissement de la relève
- Faciliter l'accès à de la main-d'œuvre qualifiée
- Faciliter l'accès au financement
- Faciliter le travail immigrant
- Favoriser l'achat d'aliments du Québec
- Diminuer les charges fiscales
- Diminuer la lourdeur administrative, les contraintes réglementaires
- Autre. Veuillez préciser : _____
- Ne sait pas ou Ne veut pas répondre

Profil

20. Pour les entreprises agricoles :
 - La principale production de votre entreprise est-elle une production animale ou végétale?
 - Si production animale, s'agit-il d'une production sous gestion de l'offre?
 - Quel était votre chiffre d'affaires annuel en 2022?
 - Combien d'employés comptait votre entreprise en 2022?

21. Pour les entreprises de fabrication d'aliments
 - Quel était votre chiffre d'affaires annuel en 2022?
 - Combien d'employés comptait votre entreprise en 2022?